

## Politique | Municipales : A Trélissac, Eric Fallous veut incarner le renouveau face à Francis Colbac



**Après 37 ans de mandat, le maire communiste de Trélissac, commune de 6800 habitants de l'agglomération périgourdine, Francis Colbac a décidé de se représenter avec une liste, en partie renouvelée, et soutenue par la PCF et le PS. Il aura face à lui, Eric Fallous, conseiller municipal sortant, qui faisait partie de la liste du maire en 2014. Très vite, cet inspecteur des finances publiques depuis vingt ans, et juriste de formation, s'est désolidarisé de la majorité à laquelle il appartenait... en raison de divergences profondes sur la gestion de la commune.**

Eric Fallous, cet inspecteur des finances publiques âgé de 47 ans sera-t-il celui qui fera tomber un des derniers bastions communistes de Dordogne ? Conseiller municipal sortant élu sur la liste du maire de Trélissac, commune de 6800 habitants près de Périgueux affrontera donc Francis Colbac. A bientôt 71 ans, celui-ci brigue un septième mandat en mars prochain. Eric Fallous présente une liste ouverte et sans étiquette, soutenue par la République en marche. Il insiste : "même si nous avons le soutien du parti de la majorité présidentielle, notre liste baptisée "Trélissac, c'est vous" est 100 % citoyenne et elle réunit des personnes qui ne sont pas en accord avec la politique gouvernementale et qui veulent œuvrer dans l'intérêt de leur commune. Nous avons surtout réuni des compétences." Sa liste de 29 colistiers compte trois encartés à la LREM et un seul a connu un mandat politique. Eric Fallous s'est lancé il y a plus de six mois dans la campagne, en épluchant tous les dossiers municipaux. Très rapidement, dès 2015, il s'est désolidarisé de la majorité à laquelle il appartenait, en raison de profondes divergences sur la gestion de la commune. Il dénonce un manque de transparence, une fiscalité pesante, une capacité d'investissement épuisée au regard de la dette de la commune d'un montant de plus de 10 millions à rembourser.

### Un programme en dix engagements

"Notre programme prône l'ouverture vers les autres, à travers un certain nombre d'engagements de notre programme qui en compte dix à travers des projets "réalistes et faisables". "La création d'une école linguistique et la mise en place d'un plan de jumelage répondent à cette attente et vont permettre notamment à nos enfants de se construire dans ce monde en pleine mutation." L'engagement numéro 1 est d'améliorer la politique sportive et culturelle. "Sur le volet sportif, la ville ne dépense que 35 euros par habitant, c'est beaucoup moins que la

moyenne des villes de strate de population comparable et nous avons certes bon nombre d'équipements sportifs mais qui ont besoin de réfection ou de travaux, précise l'élue. Il est également prévu la création d'une police municipale, le développement d'une économie verte locale : parmi les pistes évoquées, des terrains communaux inexploités mis à disposition des habitants pour créer des jardins partagés, le développement des circuits courts pour la restauration scolaire. "Notre volonté, poursuit Eric Fallous, est de maintenir les services publics mais à des tarifs plus justes, dénonçant au passage, le coût des tarifs de cantine, un des plus élevés de l'agglomération périgourdine. Un des projets les plus innovants portés par deux colistiers Armand Gauchard et le docteur Bruno Bonotto, concerne la prise en charge des troubles du langage et des apprentissages, autrement dit les DYS et troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité. Est à l'étude, un centre de ressources pour faciliter la vie des familles des enfants concernés. "Nous souhaitons avoir une administration plus moderne, plus ouverte vers les institutions locales, Grand Périgueux, le conseil départemental et l'état, pour développer nos projets et tout particulièrement le volet action sociale, observe la tête de liste "Trélissac c'est vous". Enfin, pour financer et réaliser leur programme, les colistiers prévoient la création d'un service de contrôle continu et d'audit garantissant la maîtrise d'une gestion municipale efficace. "C'est notre engagement numéro 10, sans doute le plus important.", précise Eric Fallous.

## Envoyer un message à l'égard du pouvoir macronien

Dans un document d'une vingtaine de pages, le maire défend son bilan " l'objectif de la municipalité est de conjuguer rigueur budgétaire et maintien de la qualité des services rendus et ce malgré une baisse drastique des dotations de l'Etat, -400 000 euros de DGF-, en précisant que tous les voyants sont au vert. Le milieu scolaire et de l'enfance demeure une priorités de la politique communale. Parmi les réalisations, le document met en lumière "une offre culturelle et sportive accessible à tous, le soutien humain et financier aux association, les engagements vertueux pour l'environnement, et l'attractivité de la commune qui gagne des habitants." Dans sa déclaration de candidature, Francis Colbac insiste sur le développement de la commune par des travaux de voirie, d'assainissement, d'environnement, et l'activité et les projets envers les plus fragiles. Il aborde les projets parmi lesquels : extension de la cuisine centrale, le lancement de nouveaux logements sociaux ( 150), la poursuite des travaux d'aménagement de l'espace public, favoriser la démocratie participative, valoriser le patrimoine communal , déploiement de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. En tant qu'élue communiste, Francis Colbac n'oublie pas que les municipales ont lieu dans un climat de profond mécontentement à l'égard de la majorité présidentielle. Il en a fait un argument de campagne : "*le pouvoir macronien conduit le pays vers un recul social sans précédent dans tous les domaines aussi essentiels que sont la santé, l'éducation, les services publics, le droit du travail et bien entendu les retraites qui sont au cœur des dernières colères. La moindre voix pour la liste LREM constituerait un soutien à cette politique de régression et de mal-être.*" Ce sera aux Trélissacois de trancher, le 15 mars.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude Hélène Yvard

Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 03/03/2020

[Url de cet article](#)